



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



LES STAGES EN PSYCHOLOGIE MASTER ET LICENCE 2017-2022



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



LE MASTER mention « PSYCHOLOGIE » de L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

➤ L'organisation en parcours à **finalité indifférenciée** (R/P)

Formation scientifique et technique indispensable tant à la pratique professionnelle qu'à la réalisation d'un doctorat.

Modèle « scientifique-praticien » : nécessité pour les psychologues de développer à la fois des compétences dans la recherche et des compétences dans la pratique.

➤ Le master est adossé à des **unités de recherche** :

- Laboratoire de Psychologie Caen Normandie, UNICAEN EA 4649
- Laboratoire de Neuropsychologie (NIMH), UMR-S 1077 INSERM-EPHE-UNICAEN
- Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités, CERReV (EA 3918)
- Des collaborations existent également avec des membres de l'équipe Neuroéthologie cognitive des céphalopodes, EthoS UMR-S 6552





5 parcours-types

100 diplômés par an



Modifié

Nouveau

Psychologie
Psycho-dynamique
Clinique et
Pathologique

Psychologie Sociale
de l'Intervention :
Audit et Conduite
de changement

Neuropsychologie
Clinique de l'Enfant
à l'Adulte

Psychologie de
l'Enfant, de
l'Adolescent et de la
Famille

Psychologie de
l'Education

Sélection à l'entrée du M1 : 20 étudiants par parcours et par année



Licence de Psychologie

Dans le cadre d'un projet motivé et en accord avec l'équipe pédagogique :

En M1 : Un des éléments constitutifs de l'UE3 « Théories et modèles » (environ 20h) peut être choisi dans un autre parcours

En M2 : l'UE4 « pratiques psychologiques 2 » (80h) peut être choisie dans un autre parcours



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



SELECTION à l'entrée du M1 (2017)

Date campagne 2018-2019

Dépôt dossiers : du 04 juin au 09 juillet

Sélection : le 13 juillet

Audition : le 18 juillet

- Dossier dématérialisé (E-candidat)
- Prérequis : être titulaire d'une **Licence de Psychologie**
- Niveau académique : PV de notes de L1, L2 et L3, et M1 le cas échéant
- Motivation et cohérence des projets : courrier exposant le projet **professionnel** motivé et le projet **de formation** en indiquant : le ou les lieux de stages envisagés, les contacts pris le cas échéant, les objectifs visés pour le M1 et le M2
- Expériences : CV avec une rubrique faisant état des expériences professionnelles et toutes autres expériences ou activités en lien avec le projet de formation
- Sélection + audition
- *Possibilité (limitée) d'entrée directement en M2*

➔ Les mêmes étudiants sur les 2 années

➔ Passage en M2 si note moyenne M1 ≥ 10

MAIS au 2nd semestre de M1, UE unité spécialisée, UE stage et UE TER ne se compensent pas = si étudiant à une note < 10 au stage et /ou au TER il n'accède pas au M2

(possibilité d'un seul redoublement de droit; redoublement en M2 sous réserve accord responsable)



L'ARCHITECTURE DU M1

Identique pour tous les parcours



UE1

S1

Méthodologie (50h)

(Recherche bibliographique et éthique de la recherche, Anglais, Statuts juridiques du psychologue et déontologie)

Approches théoriques transversales (30h*3 modules parmi 5)

UE2

S1

Mémoire, identité et capacité narrative

Les émotions

Nouvelles approches des troubles du spectre de l'autisme

Les addictions

La communication

UE3

S1

Théories et
modèles 80h

UE4

S2

Méthodologie professionnelle (60h)

(Traitement des données de recherche, Psychométrie, Examen et bilan psychologique)

UE5

S2

Unité spécialisée
80h

Unité spécialisée
80h

Unité spécialisée
80h

Unité spécialisée 80h
Mutualisée

UE6

UE7

S1&S2

Stage (220h) + TER (100h)

(stage 200h min + 20h régulation)



L'ARCHITECTURE DU M2

Identique pour tous les parcours



UE1 S1	Méthodologies, Pratiques et Techniques (90h)	Méthodologies, Pratiques et Techniques (90h)	Méthodologies, Pratiques et Techniques (90h)	Méthodologies, Pratiques et Techniques (90h)	Méthodologies, Pratiques et Techniques (90h)
UE2 S1	Théories et modèles 80h	Théories et modèles 80h	Théories et modèles 80h	Théories et modèles 80h	Théories et modèles 80h
UE3S 2	Pratiques psychologiques 1 (80h)	Pratiques psychologiques 1 (80h)	Pratiques psychologiques 1 (80h)	Pratiques psychologiques 1 (80h)	Pratiques psychologiques 1 (80h)
UE4 S2	Pratiques psychologiques 2 (80h)	Pratiques psychologiques 2 (80h)	Pratiques psychologiques 2 (80h)	Pratiques psychologiques 2 (80h) Mutualisée	
UE5 S1 & S2	Stage (330h) + TER (100h) (stage 300h min + 30h régulation)				
UE6 S1&S2	Préparation à l'insertion professionnelle et à la recherche (PIPR, 30h) (Anglais, Techniques et outils de recherche d'emploi, techniques de communication)				



FONCTIONNEMENT DU MASTER

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT MASTER

Réunions 1 fois/mois

Directeur de l'UFR : Denis Jacquet
Resp. du Grade de Master : Karine Lebreton

EQUIPE ADMINISTRATIVE

DAC : Nathalie Mette

Responsable de scolarité : Aya Corbel

Gestionnaire de scolarité : Catherine Barbage (PSI, NCEA)
Michèle Roger (PDCP, EAF, EDUC)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

M2 : Marjorie Roques
M1 : Gladys Johnston

M2 : Karine Lebreton
M1 : Bénédicte Giffard

M2 : Cécile
Sénemeaud &
Virginie Bagneux
M1 : Jessica Mange
& Virginie Bagneux

M2 : Marc Aguert
M1 : Coralie Sann

M2 : Sandrine Rossi
M1 : Céline Lanoé

EQUIPE PROFESSIONNELLE

Luc Vigne

Catherine Lalevée

Charlotte Mancel

Corinne Grasménil

+ **REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS** prochainement



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



STAGE DE MASTER

Réglementation



- 500h obligatoires minimum de stage (titre de psychologue, liste ADELI)
A l'UNICAEN = 200h minimum en M1 + 300h minimum en M2
- Une journée de stage = **7h maximum** (temps repas déduit)
- Stage uniquement sur les périodes du calendrier universitaire :
 - pas pendant les semaines d'enseignements
 - pas le week-end
 - pas pendant les vacances de Noël
 - pas après l'obtention de l'année (date limite jury de session2)
- **Gratification** à partir de 308h = 2 mois temps plein = 44 jours de 7h
200h (M1) = 28,5 jours ; 300h (M2) = 42,5 jours < 44 jours
→ = non soumis à gratification

Le stage se déroule dans le cadre strict du code de déontologie des psychologues (mars 1996, révisé en février 2012)

; l'anonymat des personnes rencontrées devra être respecté





STAGE DE MASTER

Réglementation

A l'UNICAEN 3 types de conventions
1 convention par structure

Cas 1 : « Convention de stage » de L3, Master 1 et Master 2 (hors écoles primaires de l'académie de Caen)

Pour le stage facultatif de L3 et les stages obligatoires de M1 et M2 (hors cas n°2 et n°3)

Les étudiants-es créent en ligne leur convention de stage *via* le logiciel Pstage de l'université de Caen accessible à partir de l'Espace Numérique de Travail

→ **Convention classique**

Cas 2 : « Convention de stage avec l'inspection académique du Calvados »

Concerne l'accueil d'étudiants-es de M1 ou M2 (pas L3) dans les écoles primaires (du niveau petite section à CM2) de l'académie du Caen, que ce soit pour un stage auprès d'un psyEN ou pour le recueil de données dans le cadre du Travail d'Etude et de Recherche (TER)

Cas 3 : « Convention d'accueil pour recueil de données » (hors CHU de Caen et écoles primaires de l'académie de Caen)

Pour tout accueil d'un-e étudiant-e dans une structure dans l'objectif de recueillir des données dans le cadre du Travail d'Etude et de Recherche (TER) de L3, M1 ou M2, **après accord préalable de l'encadrant de TER et du responsable d'année du parcours**



→ **Convention complémentaire (exceptionnelle en L3 et M1, plus courante en M2)**



STAGE DE MASTER

Durée, conditions



Master 1

- **200 heures minimum 400 heures maximum, 1 ou 2 stage(s) max**

Si un seul stage = minimum 200h dans une unique structure (pas 100h*2)

Si 2 stages, plusieurs possibilités (flexibilité), exemples :

(1) 150h+100h (2) 200h+100h (3) 150h*2

(4) 200h+150h (5) 250h+150h (6) 200h*2

Jamais moins de 100h

Minimum 150h pour le stage le plus long

Master 2

- **300 heures minimum 924h maximum**
- **1 seul stage**
- + convention pour recueil de données possible (selon structure)

Terrain de stage différents en M1 et M2

(sauf cas exceptionnel dans le respect du projet professionnel de l'étudiant et après accord du responsable d'année)



Normandie Université



STAGE DE MASTER 1

Objectifs

STAGE D'OBSERVATION ACTIVE

ou d'une réelle expérience laissée à l'appréciation du tuteur de stage

- Découverte d'une organisation ou d'un cadre institutionnel donné d'exercice du métier de psychologue et participation à ce fonctionnement
- Découverte d'une pratique pluridisciplinaire : connaissance des missions et fonctions de l'ensemble des professionnels de l'organisation et du réseau de partenariat
- Familiarisation à l'exercice des missions et activités propres aux psychologues : diagnostic (évaluation, bilan psychologique) ou audit social ; entretiens (admission, élaboration du projet individualisé, suivi, ingénierie psychosociale) ; prise en charge (élaboration, mise en œuvre et évaluation de démarches et d'outils thérapeutiques, intervention et accompagnement au changement, plan de prévention, ...)
- Prise de contact avec diverses populations de patients ou d'individus

A l'issue du stage, l'étudiant-e devra être capable de mesurer les enjeux de la pratique psychologique, s'être approprié une attitude, des connaissances et des savoirs-faire professionnels constituant les fondations du métier de psychologue et il devra avoir défini un projet professionnel cohérent





STAGE DE MASTER 2

Objectifs

STAGE EN RESPONSABILITÉ = PHASE DE PROFESSIONNALISATION

L'étudiant-e doit expérimenter activement sa future pratique

- Participation active aux actions et missions du psychologue telles qu'elles sont définies dans le cadre institutionnel du lieu de stage (conduite de bilan, entretien, réunions, etc.)
- Acquisition d'une autonomie dans la pratique auprès des patients et de leur famille ou des individus ainsi que dans le travail institutionnel au sein de l'équipe pluridisciplinaire
- Mise en œuvre de compétences pratiques et acquisition de compétences réflexives nécessaires à l'activité clinique du psychologue

A l'issue du stage l'étudiant-e devra avoir acquis un niveau d'expertise suffisant (savoirs-faire, savoirs-être) pour assumer l'ensemble des missions du psychologue et les responsabilités qu'elles engagent.





STAGE DE MASTER

Accompagnement des étudiants

➤ Le stage est sous la responsabilité :

- d'un-e **tuteur-trice de stage psychologue** exerçant depuis au moins 3 ans (inscrit sur la liste ADELI) ET
- d'un **réfèrent-universitaire** : EC de l'équipe pédagogique (max 24 étudiants)

Ensemble, ils contribuent au suivi de stage de l'étudiant-e et l'accompagnent dans la construction de son projet professionnel

- Envoi d'un courrier et note d'informations au tuteur-trice de stage à la signature de la convention
- Entretien (téléphonique ou visite sur site) avec le tuteur-trice, le réfèrent-universitaire et l'étudiant-e
 - en M1 : 1 fois minimum
 - en M2 : à mi-parcours et en fin de stage
- Participation des tuteur-trices aux soutenances de stage

Contacts possibles à tout moment !

➤ Supervision de stage

- Assurée par un psychologue clinicien non enseignant dans l'année de formation
- 20h en M1 ; 30h en M2



STAGE DE MASTER

Evaluation



- **Attestation de stage** (délivrée en fin de stage attestant du N heures réalisées)
- **Evaluation par le tuteur de stage (carnet de stage)**
 - Compte rendu de 5 pages (sauf M2)
 - Validation ou non du stage (n'empêchant pas le dépôt du rapport et la validation des heures)
 - Evaluation détaillée par items et commentée (points forts/points faibles)
 - Evaluation à mi-parcours en M2

Carnet = outil pour attester des compétences acquises et définir des objectifs futurs en concertation avec l'étudiant

- **Rapport de stage** (écrit coef 2)
 - Noté par un E-C en M1 (non référent universitaire de l'étudiant-e)
 - Noté par un psychologue ou E-C en M2

Note finale prenant en compte l'évaluation du tuteur de stage = note de stage

- **Soutenance** (oral coef 1)
 - Jury composé d'au moins 2 E-C : responsable d'année + référent-universitaire + tuteur-trice(s) de stage + référent-clinicien du parcours (M2) + EC rapporteur du-des document-s
 - 10 minutes en M1 ; 30 minutes en M2





STAGE DE LICENCE

Stage facultatif « de découverte et d'orientation »

Objectif : découvrir un métier, un environnement professionnel ou un domaine d'activités en rapport avec les études de psychologie i.e dans les métiers du sanitaire, du social et de la formation, et ce en vue d'effectuer un choix d'orientation et de mieux construire un projet professionnel

Le stage ne s'effectue donc pas nécessairement auprès d'un(e) psychologue

- Une seule convention autorisée (Pstage)
- Durée du stage de 1 à 4 semaines maximum
- Pas de stage en milieu scolaire
- Envoi d'un courrier et note d'informations au tuteur-trice à la signature de la convention
- Sous la responsabilité d'un-e tuteur-trice de stage et d'un référent-universitaire
- Attestation de stage délivrée par le tuteur-trice de stage (agrafée dans le carnet de stage de Master)
- Stage non noté, ne donnant pas droit à des ECTS
- Mais évaluation qualitative par le tuteur-trice professionnel-le et d'un mini rapport de 5 pages déposé sur E-campus après avoir été visé par le tuteur-trice de stage. Il est lu par le référent universitaire et pourra faire l'objet d'un retour à l'étudiant-e.



TEXTES DE REFERENCE

- Loi n°85-772 du 25 juillet 1985 article 44, modifiée par ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010
- Décret n°2003-1073 du 14 novembre 2003 relatif aux conditions de délivrance de l'autorisation de faire usage professionnel du titre de psychologue prévue à l'article 44-II de la loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée
- Décret n°90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue
- Loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 «tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires»
- Décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages, mise à jour du 1^{er} décembre 2014
- Décret n° 2017-1652 du 30 novembre 2017 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives aux stages et aux périodes de formation en milieu professionnel





INFORMATIONS



Site : <http://ufrpsycho.unicaen.fr/formations/masters/>

Contacts

Scolarité : scolarite.psychologie@unicaen.fr

Responsables : prenom.nom@unicaen.fr



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



Diapositives complémentaires

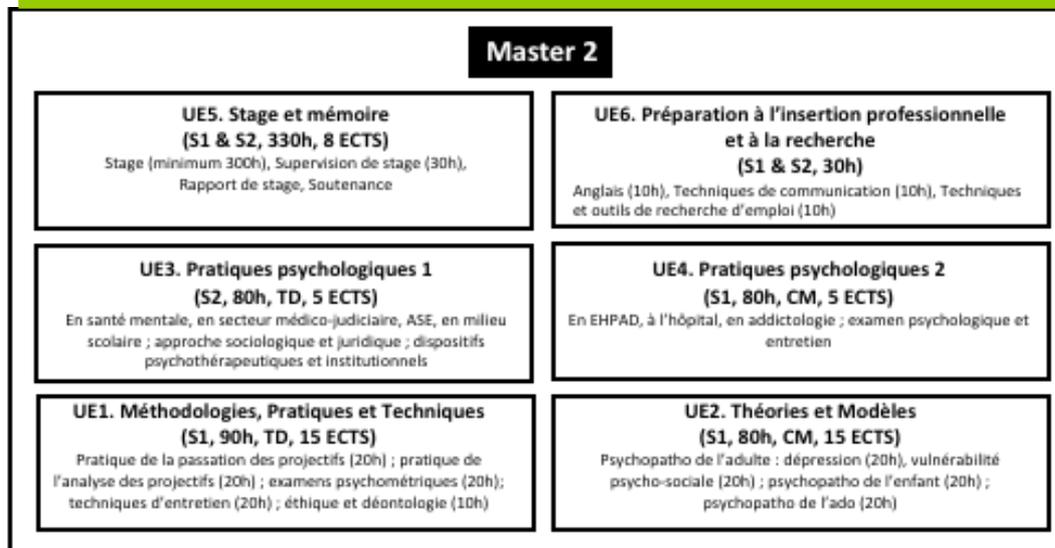


Normandie Université

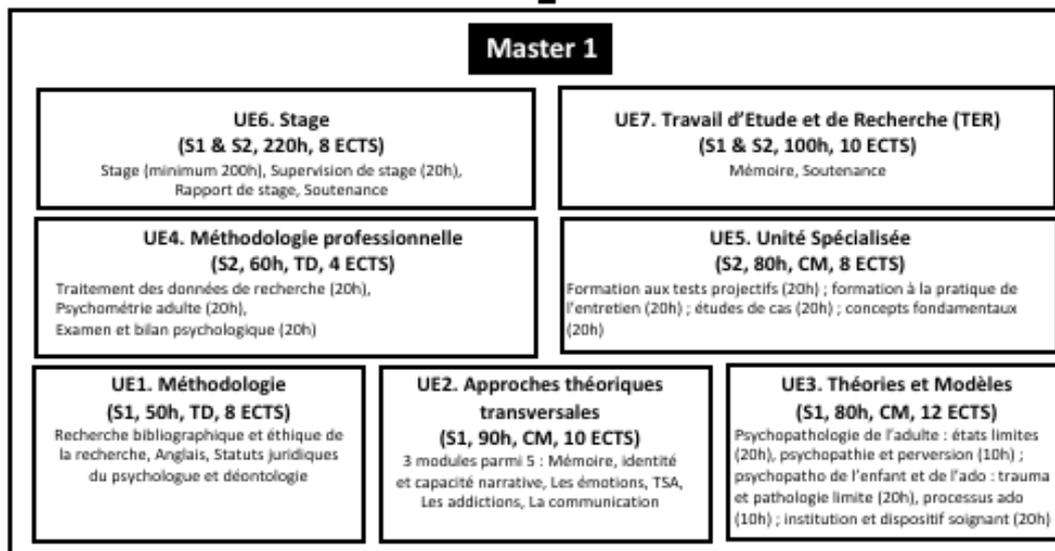
©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



Psychologie Psycho-dynamique Clinique et Pathologique

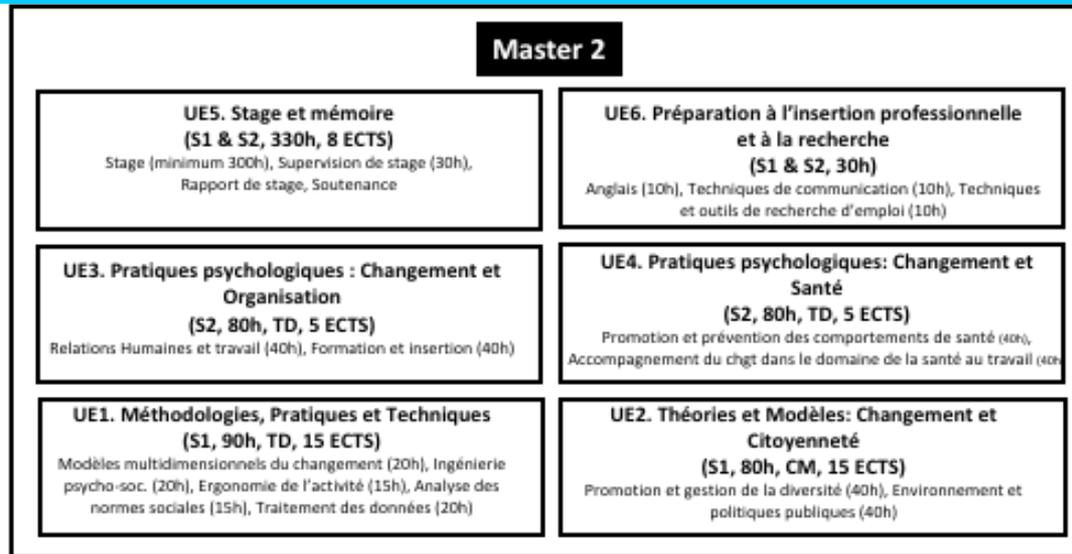


↑ Note ≥10

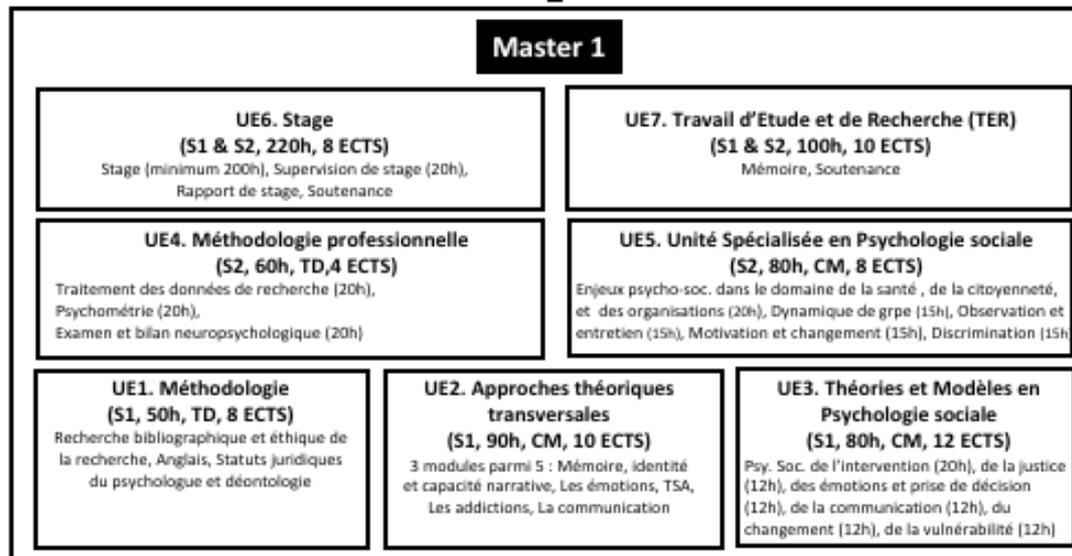


Sélection sur dossier et audition (20 étudiants)

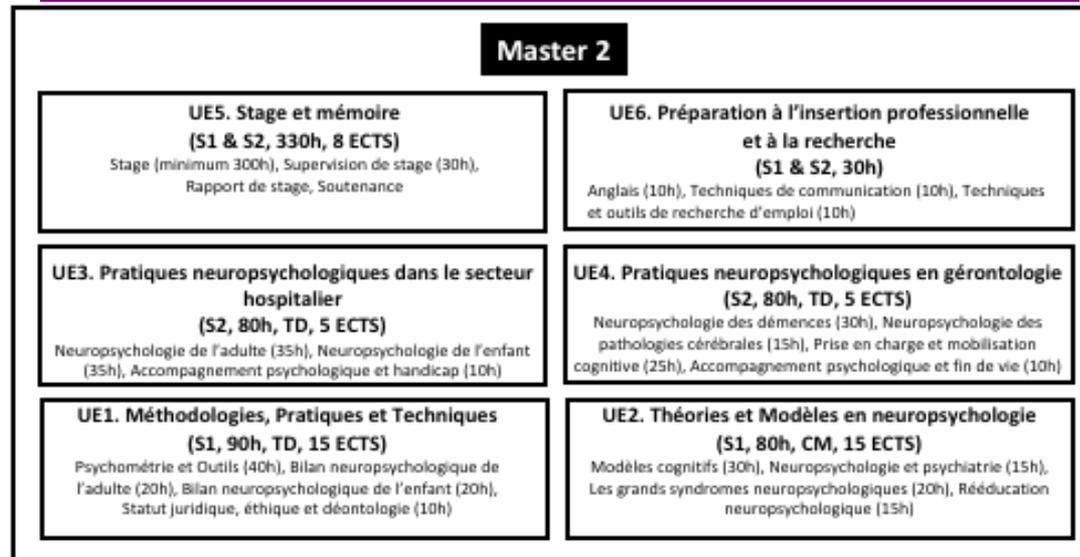




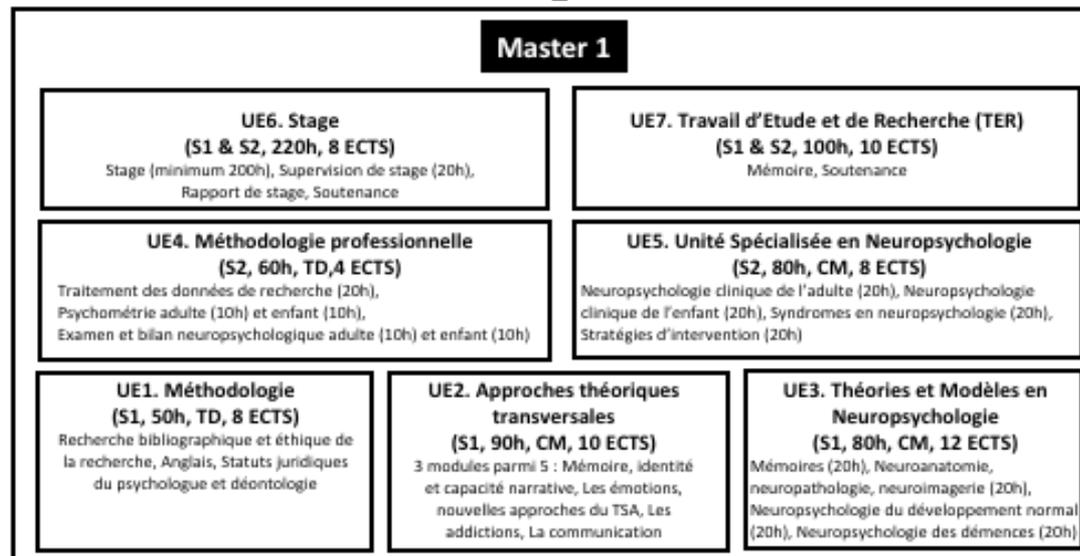
↑ Note ≥ 10



↑ Sélection sur dossier et audition (20 étudiants)



↑ Note ≥10



Sélection sur dossier et audition (20 étudiants)





Master 2

<p>UE5. Stage et mémoire (S1 & S2, 330h, 8 ECTS) Stage (minimum 300h), Supervision de stage (30h), Rapport de stage, Soutenance</p>	<p>UE6. Préparation à l'insertion professionnelle et à la recherche (S1 & S2, 30h) Anglais (10h), Techniques de communication (10h), Techniques et outils de recherche d'emploi (10h)</p>
<p>UE3. Pratiques psychologiques en secteur santé (S2, 80h, TD, 5 ECTS) Pratiques psychologiques en néonatalogie (10h), Accompagner le deuil (10h), Le dépistage des troubles envahissants du développement (10h), Pratiques psychologiques en pédiatrie (10h), Maladies chroniques et éducation thérapeutique (10h), Prévention, évaluation et soutien de la douleur (10h), Annonces et mécanismes de défense chez les soignants (10h), Thérapies familiales en psychiatrie (10h)</p>	<p>UE4. Pratiques psychologiques en secteur spécialisé, sanitaire et social (S1, 80h, TD, 5 ECTS) Prises en charge des adolescents (10h), Réhabilitation et remédiation cognitive (10h), Enfance et justice (10h), Les troubles de la parentalité (10h), Approches thérapeutiques des troubles des apprentissages (10h), Psychopathologie du jeune enfant (10h), Pratiques psychologiques en Institut Médico-Educatif (10h), Troubles du langage et surdit� (10h)</p>
<p>UE1. Méthodologies, Pratiques et Techniques (S1, 90h, TD, 15 ECTS) Psychométrie (20h), Bilan psychologique de l'enfant (10h) bilan psychologique de l'adolescent (10h), Pratique de groupe (10h), Analyse institutionnelle (10h), Statut juridique (10h), Entretien et consultation thérapeutique (10h)</p>	<p>UE2. Théories et Modèles (S1, 80h, CM, 15 ECTS) Conduites à risque à l'adolescence (10h), Conceptualisation du développement (10h), Evaluation du développement communicatif du nourrisson et du jeune enfant (10h), Psychologie du nouveau-né (10h), Approches thérapeutiques (10h), Pathologies du développement cérébral (10h), Modèles pathologiques de la famille (10h), Psychopathologie développementale (10h)</p>

↑ Note ≥10

Master 1

<p>UE6. Stage (S1 & S2, 220h, 8 ECTS) Stage (minimum 200h), Supervision de stage (20h), Rapport de stage, Soutenance</p>	<p>UE7. Travail d'Etude et de Recherche (TER) (S1 & S2, 100h, 10 ECTS) Mémoire, Soutenance</p>	
<p>UE4. Méthodologie professionnelle (S2, 60h, TD, 4 ECTS) Traitement des données de recherche (20h), Psychométrie adulte (10h) et enfant (10h), Examen et bilan neuropsychologique adulte (10h) et enfant (10h)</p>	<p>UE5. Unité Spécialisée (S2, 80h, CM, 8 ECTS) Trouble du comportement (20h), Psychopathologie développementale (20h), Dysfonctionnement de la communication (20h), Développement et déficience intellectuelle (20h)</p>	
<p>UE1. Méthodologie (S1, 50h, TD, 8 ECTS) Recherche bibliographique et éthique de la recherche, Anglais, Statuts juridiques du psychologue et déontologie</p>	<p>UE2. Approches théoriques transversales (S1, 90h, CM, 10 ECTS) 3 modules parmi 5 : Mémoire, identité et capacité narrative, Les émotions, TSA, Les addictions, La communication</p>	<p>UE3. Théories et Modèles (S1, 80h, CM, 12 ECTS) Théorie et modèles de la formation des actions cognitivo-motrices (10h), Développement de l'adolescent (10h), Multimodalité et développement du langage (10h), Développement émotionnel (10h), Développement de l'intermodalité sensorielle (10h), Notions de pharmacologie pour psychologues (10h)</p>

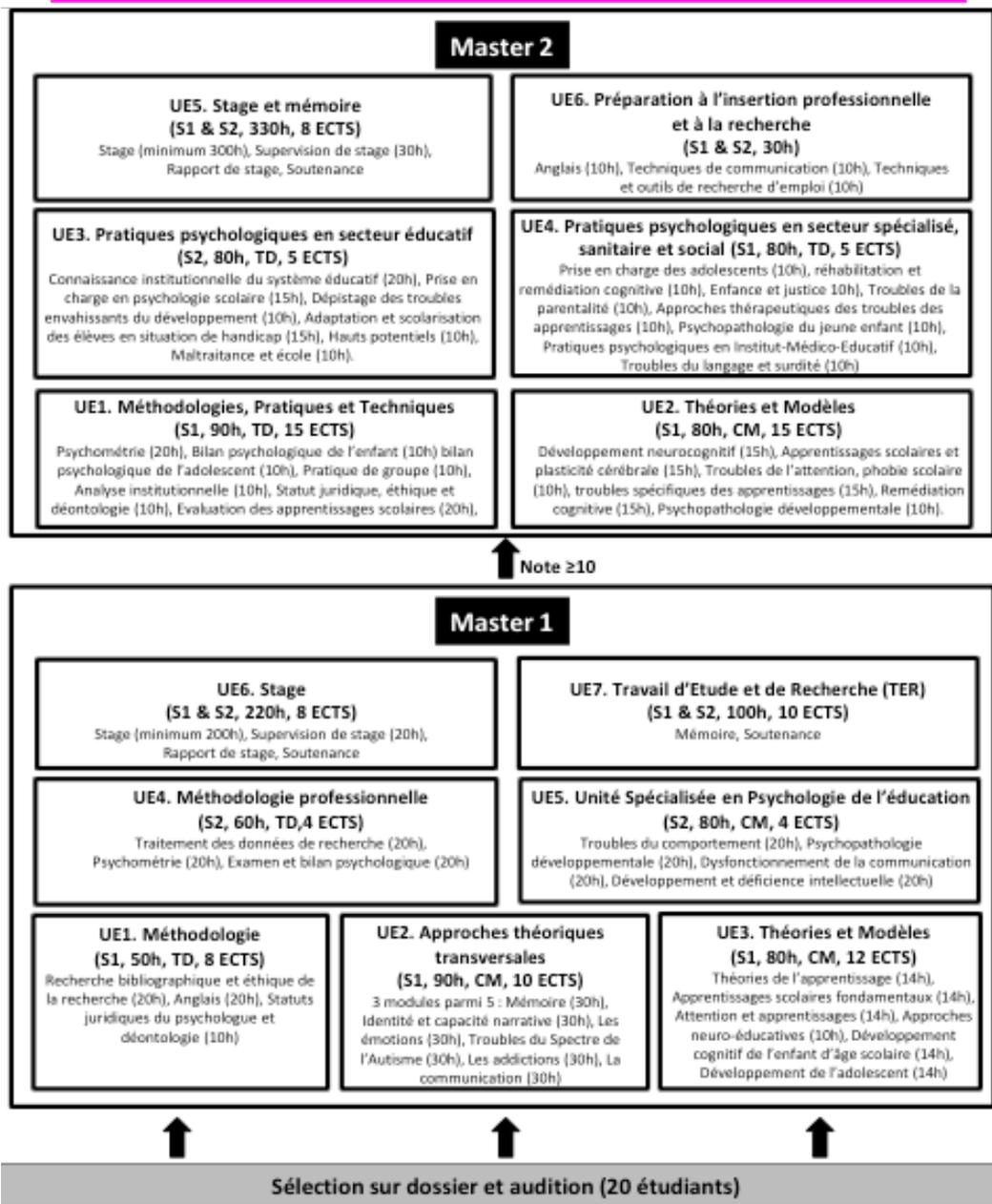


Sélection sur dossier et audition (20 étudiants)



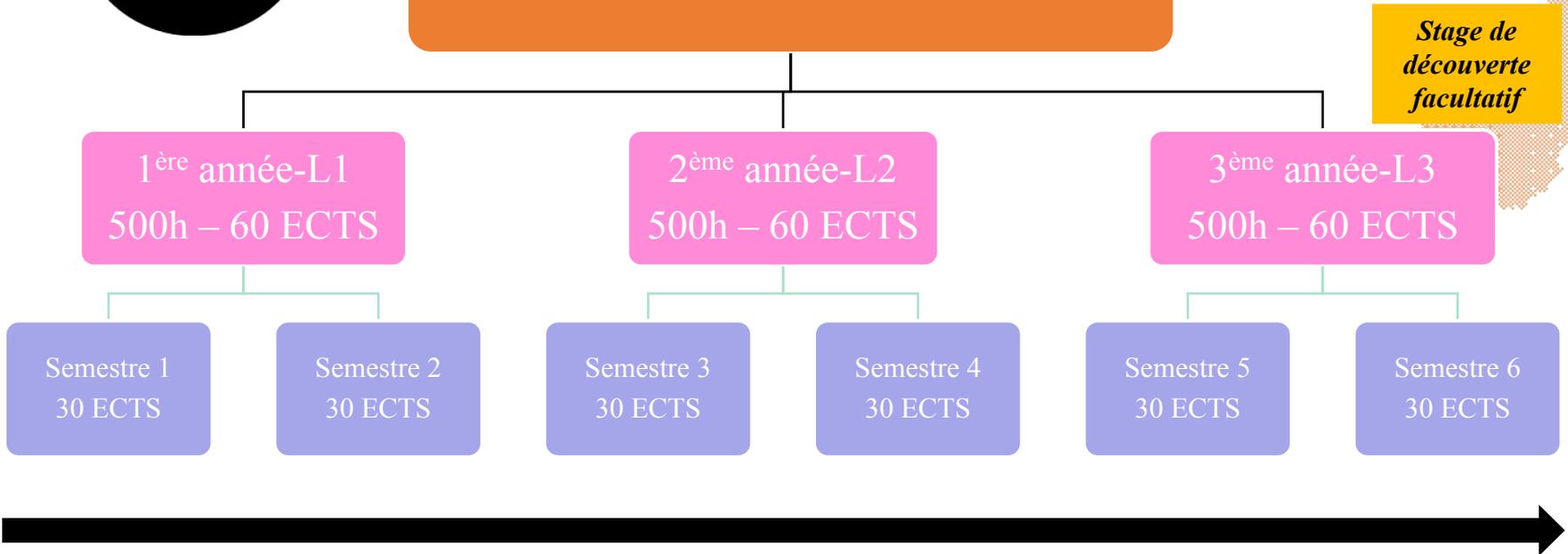


Psychologie de l'Éducation





Grade de Licence



50h par UE ; Spécialisation progressive : des enseignements thématiques aux enseignements de spécialité

Par semestre

L1 et L2 : 4 UE d'enseignements thématiques + 1 UE de compétences transversales

L3 : 3 UE d'enseignements de parcours + 1 UE de pratique professionnelle + 1UE de compétences transversales



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



Licence 1



LICENCE PSYCHOLOGIE - 1ère année		CT	CC	Coefficient	ECTS
LICENCE SEMESTRE 1 - L11PY					30 ECTS
L11PY1	UE 1 - Fondements et grands concepts de la Psychologie	X		1	6
L11PY2	UE 2 - Perception, action	X		1	6
L11PY3	UE 3 - Introduction aux pathologies	X		1	6
L11PY4	UE 4 - Pédagogie générale (champs scolaires et hors scolaires)	X		1	6
L11PY5	UE 5 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodes du Travail Universitaire (MTU)		X	1	6
LICENCE SEMESTRE 2 - L12PY					30 ECTS
L12PY6	UE 6 - Développement au cours de la vie	X		1	6
L12PY7	UE 7 - Individus, groupes et sociétés	X		1	6
L12PY8	UE 8 - Interactions et communication	X		1	6
L12PY9	UE 9 - L'enfance en question	X		1	6
L12PY10	UE 10 - Compétences transversales Anglais Statistiques Methodologie qualitative		X	1	6

Mutualisation

Mutualisation



Normandie Université

©UFR de Psychologie Unicaen 13 avril 2018



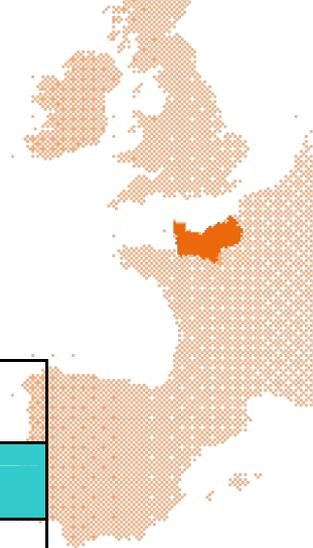
Licence 2



LICENCE PSYCHOLOGIE – 2 ^{ème} année		CT	CC	Coefficient	ECTS
LICENCE SEMESTRE 3 – L23PY					30 ECTS
L23PY1	UE 11 - Intelligences et apprentissages	X		1	6
L23PY2	UE 12 - Approche psychodynamique des pathologies	X		1	6
L23PY3	UE 13 - Mémoire et amnésies	X		1	6
L23PY4	UE 14 - Langage	X		1	6
L23PY5	UE 15 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodologie expérimentale		X	1	6
LICENCE SEMESTRE 4 – L24PY					30 ECTS
L24PY6	UE 16 - Relations et interactions	X		1	6
L24PY7	UE 17 - Attention, fonctions exécutives et mémoire de travail	X		1	6
L24PY8	UE 18 - Emotions, psychophysiologie, psychopharmacologie	X		1	6
L24PY9	UE 19 - Normes et jugements	X		1	6
L24PY10	UE 20 - Compétences transversales Anglais Statistiques Projet Professionnel de l'Etudiant (PPE)		X	1	6



Licence 3



LICENCE PSYCHOLOGIE – 3 ^{ème} année		CT	CC	Coefficient	ECTS
LICENCE SEMESTRE 5 – L35PY					30 ECTS
L35PY1	UE 21 - Psychobiologie des troubles neurologiques et psychiatriques	X		1	6
L35PY2	UE 22 - Attitudes et changements, discrimination, comportements déviants	X		1	6
L35PY3	UE 23 - Du 'self' à la cognition sociale : approche neuropsychologique	X		1	6
L35PY4	UE 24 - Méthodologies de la pratique psychologique	X		1	6
L35PY5	UE 25 - Compétences transversales Anglais Statistiques Méthodes expérimentales en psychobiologie		X	1	6
LICENCE SEMESTRE 6 – L36PY					30 ECTS
L36PY6	UE 26 - Approches contemporaines et psychopathologie du développement	X		1	6
L36PY7	UE 27 - Psychanalyse	X		1	6
L36PY8	UE 28 - Raisonnement, apprentissage et éducation	X		1	6
L36PY9	UE 29 - Méthodologies de la pratique psychologique	X		1	6
L36PY10	UE 30 - Compétences transversales et TER Anglais Statistiques Méthodologie qualitative, méthodologie du TER Compétences numériques		X	1	6

Initiation à la recherche

